



**Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)**

Réf.: BDT/DDR/TDAG/022

Genève, le 23 février 2024

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT;
- À l'État de Palestine (Résolution 99);
- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D;
- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;
- Aux Membres du Bureau du GCDT;
- Aux Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-D;
- Aux organisations régionales de télécommunication

**Objet: Réunions du groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études**

Madame, Monsieur,

À sa dernière réunion (19-23 juin 2023), le GCDT a approuvé la création d'un groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études. Ce groupe de travail examinera les contributions présentant un intérêt pour les travaux, telles que les nouveaux thèmes d'étude possibles et les propositions de structure pour les futures Questions confiées aux commissions d'études, en vue de la prochaine CMDT. Il sera présidé par M. Ahmad Reza Sharafat (République islamique d'Iran).

Afin que ce groupe de travail puisse commencer à travailler, une première réunion entièrement virtuelle est prévue à la date suivante:

<b>Groupe de travail</b>	<b>Date de la réunion de lancement</b>
Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études	4 mars 2024, 13 heures-16 heures CET

Conformément aux Résolutions 55 et 76 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, et en vue d'organiser des réunions inclusives et intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes, je vous invite à appuyer et à encourager la participation des femmes et des jeunes à votre délégation.

Les membres intéressés sont invités à s'inscrire à la liste de diffusion spéciale pour ce groupe de travail à cette [adresse](#), de préférence avant le **jeudi 29 février 2024**. Les communications futures concernant ce groupe de travail, y compris les annonces de réunions de suivi, seront faites par le biais de cette liste de diffusion.

Le projet d'ordre du jour de cette réunion de lancement sera publié sur ce [lien](#) dès qu'il sera disponible. Vous trouverez dans l'**Annexe 1** des informations détaillées sur les modalités de participation et de contribution à ces manifestations.

Le secrétariat du GCDT se tient à votre disposition pour toute autre information ou précision dont vous pourriez avoir besoin (à l'adresse: [tdag-secretariat@itu.int](mailto:tdag-secretariat@itu.int)).

Je compte sur votre participation active aux travaux de ce groupe de travail du GCDT.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[original signé]

Cosmas Luckyson Zavazava  
Directeur

Annexes:

Annexe 1: Note d'information à l'intention des participants

## Annexe 1

### Note d'information à l'intention des participants

#### Inscription, accès et participation

---

L'inscription aux réunions du groupe de travail du GCDT se fera uniquement en ligne. Les inscriptions pour la réunion de lancement débuteront le **mardi 13 février 2024**.

Chaque délégué souhaitant participer à la réunion doit remplir et soumettre un formulaire d'inscription accessible à cette [adresse](#).

Les délégués peuvent s'inscrire à ces réunions en utilisant les identifiants de leur compte utilisateur de l'UIT (nom d'utilisateur et mot de passe). Les délégués qui ne possèdent pas de compte utilisateur de l'UIT peuvent en créer un en suivant les étapes indiquées en suivant ce [lien](#).

**Note:** les délégués ayant déjà créé un compte utilisateur de l'UIT lors de leur inscription à des réunions précédentes du GCDT ou à d'autres manifestations récentes de l'UIT peuvent utiliser le même compte.

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à ces réunions doivent être validées par les coordonnateurs désignés par chaque administration et entité habilitée à participer. La liste des coordonnateurs désignés sera disponible [ici](#) et sera accessible aux titulaires d'un compte utilisateur avec accès **TIES**.

En cas de modification des coordonnées d'un coordonnateur ou de changement de coordonnateur, un représentant habilité doit communiquer officiellement au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions les nouvelles coordonnées (nom, prénom et adresse électronique), en envoyant un courriel à l'adresse suivante: [bdtmeetingsregistration@itu.int](mailto:bdtmeetingsregistration@itu.int).

#### Participation à distance aux réunions

---

Des services interactifs de participation à distance seront assurés pour toutes les réunions. En parallèle, la diffusion habituelle sur le web sera également assurée.

Un compte utilisateur de l'UIT avec accès TIES est nécessaire pour pouvoir accéder aux services interactifs de participation à distance et à la diffusion sur le web. Des informations sur la procédure que doivent suivre les membres pour demander un compte TIES sont disponibles [ici](#).

Des instructions sur la procédure à suivre pour se connecter à la plate-forme à distance seront communiquées aux participants dûment inscrits dans un courriel de confirmation de leur inscription. Seuls les participants dûment inscrits à chaque réunion pourront accéder à la salle de réunion virtuelle pour la réunion du groupe de travail du GCDT concerné.

#### Interprétation et sous-titrage

---

Les réunions du groupe de travail du GCDT auront lieu en anglais seulement.

Un service de sous-titrage en temps réel sera assuré pendant toute la durée des réunions sur la plate-forme Zoom. Les participants qui souhaitent suivre la transcription des sous-titres sur un navigateur distinct pourront se servir du lien pertinent disponible sur la page web du groupe.

## **Contributions aux travaux du groupe de travail du GCDT**

---

Vos contributions aux travaux du groupe de travail du GCDT seront très appréciées. Pour être publiée, une contribution soumise conjointement par plusieurs administrations et organisations doit avoir reçu l'approbation écrite de toutes les parties concernées.

Étant donné l'annonce tardive de cette réunion, il n'est pas possible d'appliquer le délai de 12 jours fixé dans la Résolution 1 de la CMDT. Le délai est exceptionnellement prolongé jusqu'au 27 février 2024 pour la soumission des contributions à inscrire à l'ordre du jour de la réunion, afin de permettre le traitement des documents. Les contributions doivent être soumises à l'aide du modèle en ligne disponible [ici](#). Il vous faut annexer la version originale en format Word de votre contribution au formulaire de soumission en ligne pour garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux s'affichent correctement.

## **Documentation**

---

Les réunions du groupe de travail du GCDT se dérouleront sans document papier. Les délégués sont priés de s'assurer qu'ils disposent d'un compte utilisateur UIT ou de droits d'accès TIES, afin de pouvoir accéder aux documents de la réunion du groupe de travail du GCDT à partir du site web. Des informations sur la procédure que doivent suivre les membres pour obtenir des droits d'accès TIES sont disponibles [ici](#).

## **Autres informations pratiques**

---

Vous trouverez toutes les autres informations pratiques sur le [site web](#) du groupe de travail du GCDT.

Pour toute question concernant ces réunions et les activités du groupe de travail du GCDT, n'hésitez pas à vous adresser au **secrétariat du groupe de travail** (par courrier électronique, à l'adresse: [tdag-secretariat@itu.int](mailto:tdag-secretariat@itu.int)).

---